

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN-PAUL POISSON

Chronique de démographie historique

Journal de la société statistique de Paris, tome 117 (1976), p. 256-258

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1976__117__256_0

© Société de statistique de Paris, 1976, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

IV

CHRONIQUE

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

On sait, ou plutôt on ignore trop, que l'essor de la démographie historique en France depuis la fin de la dernière guerre a placé notre pays au premier rang mondial dans cette discipline, et qu'il s'y maintient malgré un essor récent de l'école anglaise qui laisse encore celle-ci au second rang.

L'occasion d'attirer l'attention des lecteurs de ce Journal sur la démographie historique française est fournie par la parution d'un numéro spécial de la revue *Population*, publiée par l'I. N. E. D., en novembre 1975, consacré à cette discipline (1). Une partie de ce volume, préfacé par notre ancien président Alfred Sauvy, est consacrée à la continuation de la publication des résultats de la grande enquête de l'I. N. E. D. lancée par notre collègue Louis Henry en 1958 ayant pour but de reconstituer l'évolution démographique de la France de 1740 à 1829. Il est d'autant plus nécessaire de signaler cette publication ici que, d'une part il résulte des confidences mêmes de son initiateur et principal maître d'œuvre Louis Henry que l'idée de l'enquête lui est venue d'une discussion avec notre regretté collègue Jean Bourdon lors d'une réunion de notre Société en 1958, d'autre part et surtout qu'elle apporte des résultats très importants et nouveaux. Il n'est pas douteux que si une étude aussi considérable avait été réalisée sous l'égide du M. I. T. ou de l'université de Berkeley la presse et les moyens audio-visuels auraient cru nécessaire de lui assurer une grande diffusion. En effet elle a consisté, après qu'un échantillon au centième de toutes les communes villageoises du territoire actuel de la France et, selon l'importance de celles-ci, au 10^e ou 5^e (et même toutes les villes de plus de 50 000 habitants en 1801, sauf Paris dont les archives ont été détruites en 1871, ont été étudiées) pour les villes, ait été tiré au hasard, soit 382 communes rurales, 16 petites agglomérations urbaines, 10 agglomérations moyennes et 12 grandes agglomérations, en le dépouillement des registres paroissiaux et d'état-civil pour toute la période de 90 ans en cause dans l'ensemble de ces localités, ce qui a requis l'étude dans toute la France de milliers de registres, la codification des données recueillies et leur analyse informatique. Outre ceux parus dans le numéro spécial cité plus haut, d'autres résultats avaient déjà été publiés par Henry et ses collaborateurs tant dans la même revue *Population* que dans les *Annales E. S. C.* et les *Annales de Démographie historique*; d'autres doivent paraître prochainement. En outre, un traitement informatique plus élaboré dont

1. Il est d'autant plus nécessaire de signaler cette parution qu'il s'agit d'un numéro spécial non adressé aux abonnés, qui doit être commandé séparément et qui, ne se trouvant pas dans les livraisons normales des abonnés ni dans les collections des grandes bibliothèques, risque malheureusement de rester trop peu diffusé.

le programme est à l'étude devrait permettre avec l'affinement des données de l'enquête des résultats encore plus détaillés dans les prochaines années. Dès à présent nos connaissances sur la natalité, la nuptialité et la mortalité du XVIII^e siècle français et du début du XIX^e siècle se trouvent renouvelées et conduisent à une évaluation de la population française aux XVII^e même et XVIII^e siècles nettement supérieure aux conjectures faites jusqu'à présent.

Cette enquête est la plus vaste de celles effectuées dans le domaine de la démographie historique, née pratiquement en France du *Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien* de Louis Henry et Michel Fleury, Paris, I. N. E. D., 1956, réédité depuis et complété par d'autres ouvrages de Henry et de ses disciples (notamment l'*Introduction à la démographie historique* de Jacques Dupaquier, Paris, Gamma, 1974), et développée au sein de l'I. N. E. D. d'abord, puis également ensuite de la *Société de Démographie historique*. Cette société ⁽¹⁾, dont Louis Henry fut le président pendant plusieurs années et où il joue toujours un rôle très important, publie régulièrement depuis 1964 un fort volume annuel : *Annales de démographie historique* (actuellement diffusé par les Éditions Mouton) qui comprend des articles et études originales, des documents, des comptes rendus d'ouvrages et une bibliographie aussi exhaustive que possible des articles intéressant la démographie historique parus dans le monde. Il ne saurait être évidemment question de résumer les très nombreuses études parues dans des *Annales* depuis 1964; signalons seulement qu'un numéro particulièrement intéressant pour les statisticiens est celui de 1972, qui publie les Actes du colloque de Florence d'octobre 1971 consacré aux techniques et méthodes (notamment mathématiques et statistiques) de la démographie historique; mentionnons également ⁽²⁾, dans le numéro de 1974 une étude très élaborée sur la distribution statistique du délai entre contrat de mariage et mariage aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, de Michel Robine, qui cite d'ailleurs et utilise de nombreux articles parus dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*.

La *Société de Démographie historique* publie en outre un bulletin trimestriel d'information, contenant des nouvelles de la Société, des notes de lecture, des résumés de mémoires de maîtrise consacrés à des monographies démographiques et quelques articles (le dernier numéro paru au moment où nous rédigeons cette chronique, celui d'avril 1976, contient précisément une étude méthodologique de la mortalité à partir de la reconstitution des familles, de Louis Henry; les rédacteurs du bulletin s'attachent notamment à en faire un organe de rassemblement, de coordination et de conservation des nombreuses études isolées et locales de démographie historique auxquelles a donné lieu depuis une dizaine d'années la diffusion des méthodes mises au point dans les années cinquante ⁽³⁾).

1. Le siège en est à Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 54, boulevard Raspail (6^e).

2. Outre notre article *Histoire des populations et actes notariés*.

3. Pour notre part nous souhaitons, comme nouvelle étape de la démographie historique, qu'elle ne se contente pas de poursuivre sa prospection en cours du domaine que j'appellerai *macro-démographique*, mais qu'elle aborde de façon plus décisive celui de la *micro-démographie*, c'est-à-dire celui de la démographie différentielle par groupes socio-professionnels et par familles d'esprit, ce que permet maintenant notamment la mise au point des techniques d'analyse des actes de la pratique juridique. Notre premier article paru dans ce *Journal* (*Démographie et Actes notariés*, 1951, n^o 2) constituait dans notre esprit la préparation à une étude de ce type. Nous voulions vérifier l'hypothèse de travail que le choix par de jeunes ménages du régime de la séparation de biens impliquant un engagement plus restrictif que les régimes de communauté dans la vie familiale correspondait à une différence significative de fécondité entre les deux groupes de mariés. Cette enquête avec le recul dans le passé qu'elle impliquait nécessitait à la fois une pratique des études de ce type qui n'existait guère autour de 1950 et surtout des moyens en personnel et matériel qui n'avaient pu nous être fournis. Nous pensons qu'elle pourrait être utilement reprise aujourd'hui (d'autant plus que les changements législatifs aux régimes matrimoniaux intervenus depuis fournissent des possibilités supplémentaires de comparaison).

Cette chronique est trop brève pour permettre de rendre compte de l'importance de l'apport des techniques démographiques récentes à la science historique. L'exemple de Pasteur par rapport à la médecine avait déjà, entre autres, montré que les progrès les plus décisifs d'un domaine de la connaissance et de ses applications peuvent venir de l'extérieur. Il en est de même pour les sciences humaines. Nous pensons en effet que le plus grand renouvellement de l'histoire en France dans le dernier quart de siècle est dû à un non-historien, notre collègue déjà nommé Louis Henry, statisticien-démographe. D'autres progrès peuvent être attendus dans des domaines divers de non-historiens de formation, au nombre desquels se trouvent les spécialistes de l'analyse des documents de la pratique juridique et des affaires auxquels s'ouvrent libéralement des revues d'histoire et sciences humaines telles que *Annales-Économies, Sociétés, Civilisations* (1). Pour que cette fécondation interdisciplinaire soit de plus en plus productrice il convient certes que les spécialistes d'autres domaines s'initient aux méthodes et aux problèmes de l'histoire; mais il faut aussi que les historiens ne se figent pas dans des refus systématiques et d'un autre âge à l'égard des méthodes modernes (2). La brillante réussite de la démographie historique est exemplaire à cet égard.

Jean-Paul POISSON

1. Réciproquement l'éclairage de l'histoire, par l'exploration en profondeur de l'aspect présent des phénomènes humains qu'il permet, est indispensable à l'étude de problèmes paraissant seulement actuels.

2. Dont un exemple a été fourni lors de la discussion animée qui a suivi notre exposé : *Introduction à une étude statistique de l'activité notariale sous l'Ancien Régime dans la France du Nord. Deux exemples : Lille et Amiens*, au 101^e Congrès national des Sociétés savantes, Lille, mars 1976, qui nous a opposé à M. Gandilhon, érudit archiviste, qui se veut l'adversaire *a priori* de toute histoire quantitative et informatisée.